

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance ordinaire du 19 février 2024
Cafétéria de l'édifice Saint-Isidore local #210
19 h
Procès-verbal

Sont présents	
Nom	Groupe représenté
Monsieur Patrick Boucher	Représentant des parents
Madame Fanny Corbeil	Représentant des parents
Madame Marie-Maude Dubuc	Représentant des parents
Madame Caroline Perras	Représentant des parents
Madame Geneviève Rodier	Représentant des parents
Madame Arianne Chiasson	Représentant des parents (substitut)
Madame Patricia Lefrançois	Enseignante
Monsieur Christian Valois	Enseignant
Madame Véronique Lemire	Directrice de l'école
Sont absentes	
Madame Amélie Dubuc	Techn. du service de garde
Madame Martine Latreille	Secrétaire d'assemblée /Représentante du personnel de soutien

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Patrick Boucher, président du conseil d'établissement 2023-2024, procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2. Mot de bienvenue et présences

Monsieur Patrick Boucher, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et procède à la vérification des présences.

3. Vérification de la procédure de convocation et quorum

Monsieur Boucher constate que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

4. Questions du public

Madame Stéphanie Bédard est présente et s'implique tout au long de la rencontre dans les discussions.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance du 19 février 2024.

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Caroline Perras, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 19 février 2024;
En n'y apportant aucune modification.

résolution : CÉ-2023-2024-713

6. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 novembre 2023

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Geneviève Rodier, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2023.

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 27 novembre tel que déposé.

résolution : CÉ-2023-2024-714

7. Plan de rattrapage MÉQ : Présenter plan d'action

À la suite de la grève du personnel enseignant et de soutien, un budget spécial a été remis aux écoles. De l'aide aux devoirs sera offert à certains élèves ciblés par les enseignants. Les enseignants volontaires seront rémunérés à raison d'un maximum de 2 x 30 minutes pour 8 semaines. Les périodes se donneront généralement durant l'heure du midi.

8. Ajustement normes et modalités en lien avec le plan de rattrapage ministériel

Madame Lemire, directrice, informe les membres qu'il est possible de repousser la fin de l'étape 2, toutefois après consultation auprès de l'équipe des enseignants, nous gardons la date prévue initialement au calendrier.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Marie-Maude Dubuc, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la conservation du calendrier telle que présentée en début d'année.

résolution : CÉ-2023-2024-715

9. Grille-matière 2024-2025 et horaire de l'école 2024-2025

Madame Véronique Lemire, directrice d'école, présente les documents Grille horaire et ainsi que l'horaire de l'école pour l'année à venir.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Geneviève Rodier, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la grille-matière 2024-2025 et l'horaire de l'école telle que présenté.

résolution : CÉ-2023-2024-716

10. Budget révisé de l'établissement

Madame Véronique Lemire, directrice de l'école, présente les modifications budgétaires élaborées à la suite de la révision du budget 23-24. Elle explique les grandes lignes des changements apportés.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Marie-Maude Dubuc, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la révision du budget de l'école 23-24 telle que présentée.

résolution : CÉ-2023-2024-717

11. Plan d'action projet éducatif final

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Fanny Corbeil, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan d'action du projet éducatif tel que présenté.

résolution : CÉ-2023-2024-718

12. Suivi budget « CONFÉRENCE »

Étant donné que les différents sondages aux parents n'ont pas démontré un grand engouement pour une participation à une conférence réservée par l'établissement, madame Lemire propose d'utiliser ce budget afin de planifier des activités dans le cadre de l'accueil de nos futurs élèves du préscolaire

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Geneviève Rodier, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER de procéder à l'utilisation du budget «conférence » pour le paiement de la planification et des frais encourus pour l'accueil des nouveaux élèves au préscolaire en 24-25 tel que présenté.

résolution : CÉ-2023-2024-719

13. Plan triennal 2024-2027 – Consultation selon l'article 211 de la LIP

Madame Lemire informe le conseil que selon les prévisions de clientèle transmises par le CSSDGS, la clientèle prévisionnelle pour les années à venir serait en augmentation à Saint-Isidore.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Fanny Corbeil, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER plan triennal 2024-2027 tel que présenté.

résolution : CÉ-2023-2024-719

14. Proposition activité parascolaire

14.1 Visite du centre Bell (3^e cycle)

La sortie a déjà été approuvée par les membres par courriel. Elle a déjà eu lieu le 14 février 2024 dernier.

14.2 Club de course

Mesdames Marie-Maude Dubuc et Marie-Pier Bourassa proposent la création d'un club de course qui serait offert sous forme d'activité parascolaire. L'animation se ferait sous forme d'activités ludiques pendant le dîner afin de préparer les élèves à la participation à une course plus tard dans l'année. La forme de la course demeure à déterminer (course municipale, « color run »).

14.3 Bénévolat

Madame Rodier fait la promotion de l'implication des parents dans l'école. Pour donner suite à la création d'une banque de bénévoles à long terme, elle rencontrera le DG de la municipalité pour arrimer la communauté avec l'école.

Par exemple : bibliothèque – besoin pour les années à venir pour réétiqueter les livres. Une liste des événements sera préparée à l'avance pour cibler les gens qui veulent s'impliquer.

Les élèves du PEI doivent faire du bénévolat, ils pourraient être interpellés.

L'Info-parents est apprécié des parents, c'est un bon outil d'informations.

14.4 SDG : porte ton pyj

L'activité se tiendra le 23 février. Tous les fonds amassés seront remis à Opération enfant Soleil. Les enfants sont invités à venir à l'école en pyjama en échange d'un don de 2\$.

14.5 Activités des finissants

Un comité formé de parents aura la charge de l'organisation des activités. Un sondage sera transmis aux élèves pour voir ce qu'ils souhaitent (à compléter à la maison). La date de l'activité est à déterminer.

15. Informations du personnel et du CÉ

15.1 Correspondance du président

Mention au personnel de l'école pour l'implication et les belles activités. Positif pour les élèves et la communauté.

15.2 Informations du représentant du comité de parents

Fanny Corbeil : discussions sur l'utilisation des locaux et budget pour les formations (non utilisé). Discussion sur les modalités du plan de rattrapage.

15.3 Mot de la directrice

Semaine des enseignants – (semaine de la reconnaissance en avril) mention aux enseignants. Belle équipe. Madame Stéphanie Bédard (publique) propose de s'impliquer dans la semaine de reconnaissance.

15.4 Mot des enseignants

Rien à ajouter

15.5 Mot de la technicienne en service de garde

Absente

15.6 Mot du soutien

Absente

16. Varia

16.1 Suivi amélioration cour d'école

Le projet a été accepté. Il sera priorisé pour le prochain mandat (rentrée 2025-2026).

16.2 Don chevaliers de Colomb

Nous recevrons un don de 5000\$ par bâtisse de la part des Chevaliers de Colomb dans le cadre d'un projet de réaménagement. Il est proposé de l'utiliser pour faire l'achat de mobilier pour la cafétéria et la bibliothèque.

Afin d'égaliser le montant total de la facture qui sera de 16 478.12\$, il est proposé d'utiliser la balance des dons que nous avons reçus l'année dernière également des Chevaliers de Colomb au projet # F0015.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Fanny Corbeil, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER l'achat d'ameublement à partir du fonds à destination spéciale F0015, tel que présenté.

résolution : CÉ-2023-2024-720

16.3 Projet de loi 23

Madame Lemire informe les membres des modalités de l'application de cette loi. Nous avons l'obligation de faire parvenir l'ordre du jour et les documents aux membres sept jours à l'avance. Il est maintenant possible de faire les rencontres de façon virtuelle (la direction doit être sur place). Les membres préfèrent le présentiel. Si un parent s'absente plus de 3 fois, il est exclu du CÉ.

16.4 Éclipse solaire – 8 avril 2024

Le CSSDGS a pris la décision de rester ouvert et de remettre des lunettes pour les élèves et le personnel. L'organisation de l'activité reste à prévoir.

16.5 Sorties éducatives GA-TSA

Groupes 912 et 913, sortie au planétarium et au Biodôme = sortie est gratuite

Groupes 912 et 913, SÉPAQ (à la suite d'une animation en classe = sortie est gratuite

Groupes 912 et 913, Aquadôme = 3.50 \$ /élève

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Caroline Perras, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les sorties mentionnées ci-haut pour les groupes 912 et 913 telles que présentées.

résolution : CÉ-2023-2024-721

16.6 Campagne de financement

Madame Stéphanie Bédard (publique), propose l'idée des étiquettes pour les items scolaires. Les étiquettes « C'est à moi » pourraient être envoyés avec la liste des effets scolaires à la fin de l'année. La campagne dure dans le temps (tout au long de l'année scolaire) et une ristourne est transmise à l'école. Les informations seront transmises à Martine.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Geneviève Rodier, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la campagne de financement « C'est à moi » telle que présentée.

résolution : CÉ-2023-2024-722

16.7 Utilisation des locaux

Monsieur Christian Valois veut que le CPE se penche sur les locaux préscolaires VS l'adaptation scolaire (crises, anxiété des élèves/portes barrées/toilettes sales/berlines dans la cour d'école). Dans tous les cas, c'est l'organisation scolaire en bout de ligne qui prend ce genre de décision.

17. Bilan de la rencontre

Rencontre agréable, beaucoup de points à discuter, le tout s'est déroulé dans la bonne entente et efficacement.

18. Prochaine rencontre

Comme établi aux calendriers des réunions du conseil d'établissement, la prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement se tiendra le 22 avril à 19 h à l'édifice Saint-Isidore.

19. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Marie-Maude Dubuc, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 46.

résolution : CÉ-2023-2024-723

Véronique Lemire
Directrice

Patrick Boucher
Président CÉ 23-24 /ml